

des légumes en boîte, des dispositions ont été prises pour ajouter les carottes, les navets et les choux frais au budget alimentaire. De même la diminution des approvisionnements de saumon en boîte et de poisson fumé est compensée par de plus grandes quantités de poisson frais.

Le souci d'exactitude observé au sujet des articles du budget-indice a été accompagné d'efforts semblables pour assurer l'exactitude des séries de prix employées au calcul des frais budgétaires. Un examen attentif et soutenu des rapports sur les prix de détail, que le Bureau Fédéral de la Statistique reçoit de ses 2,000 correspondants sur les prix, porte à croire que ces rapports sont préparés judicieusement et que les prix sont exacts. Toutefois, pour écarter tout doute à ce sujet, divers représentants chargés de l'étude du coût de la vie ont été postés dans tous les centres de distribution importants du Canada. Il est de leur devoir de vérifier les rapports sur les prix qui servent au calcul de l'indice du coût de la vie et de surveiller particulièrement tout indice de détérioration de la qualité des marchandises dont les prix sont relevés. C'est la pratique au Bureau depuis nombre d'années de considérer la détérioration de la qualité comme équivalant à une hausse de prix.

Dans cette question du coût de la vie, il y a une tendance à ne songer qu'aux produits alimentaires. Au mois de décembre 1944, l'indice des produits alimentaires accuse un gain de 31.2 p.c. depuis le début de la guerre. Ce pourcentage serait cependant plus élevé si les prix du pain et du lait n'étaient pas restés aux environs de leur niveau d'avant-guerre. Comme le pain et le lait ont servi d'élément modérateur dans l'augmentation du prix des comestibles, de même les loyers et les articles divers ont retardé l'augmentation générale du coût de la vie. Le groupe des divers, malgré son nom, est très important puisqu'il comprend les frais d'entretien de la santé, les déplacements, les soins personnels, les amusements et l'assurance-vie. Grâce à la régie des loyers, l'augmentation du loyer n'est que de 7.9 p.c., tandis que l'indice divers augmente de 7.5 p.c. Ces deux groupes réunis sont plus importants que les produits alimentaires. S'ils avaient augmenté dans la même proportion que ces derniers, c'est-à-dire de 31.2 p.c., l'indice du coût de la vie de décembre 1944 serait de 27.5 p.c. au-dessus du niveau d'avant-guerre au lieu de 17.6 p.c.

Coût de la vie en 1943 et 1944.—Les fluctuations de l'indice du coût de la vie (1935-39=100) entre décembre 1943 et décembre 1944 constituent une nouvelle preuve de l'effet du contrôle systématique des prix. Pendant cette période, l'indice décline de 0.8 (de 119.3 à 118.5), par comparaison à 0.5 et 3.0 les deux années précédentes. Les changements qui se sont produits en 1944 dans les divers groupes budgétaires sont consignés ci-après. Dans le groupe des combustibles, le déclin est causé surtout par une réduction des taux de l'électricité.

<i>Énumération</i>	<i>Décembre 1943</i>	<i>Décembre 1944</i>	<i>Variation en points</i>
Aliments.....	132.7	130.3	-2.4
Combustible.....	111.9	108.1	-3.8
Loyer.....	111.9	112.0	+0.1
Habillement.....	121.1	121.6	+0.5
Articles de ménage.....	118.8	118.4	+0.4
Divers.....	108.6	108.9	+0.3
TOTAUX.....	119.3	118.5	-0.8